RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

Actions de promotion de la bientraitance au groupe hospitalier Paul Guiraud

Contexte et objectifs

GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale sur la notion de bientraitance impulsée par la CDU et pilotée par un groupe pluri professionnel auquel des représentants des usagers participent :

- rencontre des professionnels afin que s'engage une réflexion collégiale et partagée permettant d'ancrer les pratiques de soins du quotidien autour de la bientraitance
- Questionnaire adressé aux patients et aux professionnels pour définir la notion de bientraitance dans notre établissement
- Élaboration d'une charte de la bientraitance
- Organisation de colloque

La finalité du projet est de **matérialiser l'idée de bientraitance par une action simple issue de la créativité des équipes**.

Les objectifs sont à la fois de :

- mobiliser les équipes de l'établissement autour d'une réflexion sur la bientraitance et de sa concrétisation par une action ;
- repérer les actions transposables dans d'autres services

Une amélioration de la prise en charge du patient est attendue.

Le projet

Afin de valoriser des projets qui naissent dans des services, un appel à projet est proposé chaque année.
L'établissement s'engage à hauteur de 1000€ par an pour financer des projets et assure un suivi.

Projets valorisés :

* En 2018 :
- « Regards croisés sur les multiples facettes de l'Autre »
- « aménagement d'une salle de relaxation »
- « horloge rétroéclairée pour chambre d'isolement »

• En 2019 :
- « Utilisation de sacs plastiques spécifiques dédiés au transport des affaires des patients »
- « Transformation d'une chambre d'isolement thérapeutique en Espace détente »
- « Création d'un lieu de rencontre famille/patient »

Le prix sert à initier la mise en œuvre de l'action promue. Les équipes pouvant utiliser le budget propre du pôle pour compléter la dotation ou solliciter des partenaires.

Les actions sont prises en charge par les équipes en place.

Un suivi est réalisé par un tiers institutionnel (responsable droits des patients, référents qualité…) afin de garantir une neutralité auprès des équipes.

Aménagement d'une salle de relaxation

Avant

Après

Regard croisés sur les multiples facettes de l'autre

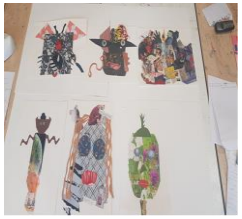

Création d'un lieu de rencontre famille/patient